

COMPTES ANNUELS

en euros

A 2 PAS

Exercice du 01/01/2022 au 31/08/2022

Bilan au 31/08/2022

48 avenue du Général Leclerc
78230 LE PECQ

SIRET : 75311412300015

NAF : 8891A

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Signé électroniquement le 23/11/2023 par
Amandine RUFFINI

 Signed with
universign



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/08/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	77 827	71 857	5 971	5 569
Autres immobilisations corporelles	640 004	499 795	140 209	181 504
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 363		13 363	13 363
ACTIF IMMOBILISÉ	731 194	571 652	159 543	200 435
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 214		3 214	16 400
Autres	201 810		201 810	20 877
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	45 516		45 516	8 718
Charges constatées d'avance	5 593		5 593	61
ACTIF CIRCULANT	256 133		256 133	46 055
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	987 327	571 652	415 676	246 491

A 2 PAS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 48 avenue du Général Leclerc
78230 LE PECQ
753 114 123 RCS VERSAILLES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 février 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 août 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à **68 798,04 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 798,04 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	528,56 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	69 326,60 euros
---	-----------------

A titre de dividende global à l'associée unique	69 300,00 euros
Soit 2,31 euros par part	

Le solde	26,60 euros
----------	-------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 26,60 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 69 300 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mai 2023.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2019 :

68 000 euros, soit 2,26 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 68 000 euros

Exercice clos le 31/12/2020 :

75 000 euros, soit 2,50 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000 euros

Exercice clos le 31/12/2021:

34 000 euros, soit 1,13 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 34 000 euros

**Certifié conforme
La Gérance**

Signé électroniquement le 23/11/2023 par
Amandine RUFFINI



Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 415 676 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 68 798 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Droit Individuel à la Formation :

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.